

Réforme SERAFIN-PH

La FEHAP et NEXEM soulignent l'engagement de la Ministre et alertent sur les questions restées en suspens

Paris, le 1er avril 2025 - La FEHAP et NEXEM ont pris acte des engagements de la Ministre pour une réforme au service d'une ambition politique de parcours, d'appui à la transformation de l'offre et à l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Les objectifs politiques, réaffirmés lors du Comité Stratégique du 17 mars conformes avec ceux portés par la FEHAP et NEXEM, convergent avec ceux repris dans les recommandations du rapport de l'IGAS publié le 24 mars. Les deux fédérations saluent la neutralisation des impacts en 2026 considérée comme « année blanche ».

Toutefois, plusieurs questions demeurent en suspens concernant les moyens d'accompagnement pour faire face à la réforme et l'enveloppe financière dédiée.

La FEHAP et NEXEM recommandent donc à leurs adhérents de remonter les données dans le cadre des « coupes », tout en signalant les difficultés rencontrées par les organismes gestionnaires.

Pour rappel, la mobilisation de la FEHAP et NEXEM a conduit la Ministre à réunir un comité stratégique sur la réforme de financement SERAFIN-PH le 17 mars. Les fédérations avaient alors demandé des réponses claires sur des enjeux cruciaux, notamment la neutralisation, en 2026, des effets induits par le nouveau modèle tarifaire et l'allocation de crédits supplémentaires pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme, à l'instar des dispositifs prévus pour la psychiatrie, les urgences et les soins médicaux de réadaptation.

La FEHAP et NEXEM seront attentives à la nécessité d'une réforme garantissant une tarification équitable et facilitant l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes en situation de handicap. Partenaires exigeants, elles formulent cinq demandes essentielles :

1. Un calendrier clair permettant d'inscrire le caractère transitoire de l'équation tarifaire et la trajectoire visée pour l'atteinte du modèle tarifaire définitif
2. Une allocation de ressources équitable pour garantir une couverture juste des besoins,
3. Une simplification et une meilleure lisibilité des processus afin d'assurer des parcours de vie sans rupture,

Contacts presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.deweever@fehap.fr
Nexem - Claire Picou – Tél : 06 08 08 51 75 – c.picou@nexem.fr

4. Un modèle de tarification favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées,
5. Un droit personnalisé aux prestations, fondé sur la compensation universelle du handicap.

La FEHAP et NEXEM poursuivront leurs actions afin que cette réforme réponde pleinement aux besoins des personnes concernées.

A propos de la FEHAP

La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 6 000 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance ... emploient près de 368 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse, alliant gestion privée et service public, place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées. www.fehap.fr

A propos de Nexem

[Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente plus de 11 000 établissements et services employant plus de 350 000 professionnels dans cinq champs d'activité : le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions. Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive. Retrouvez toutes nos informations sur \[nexem.fr\]\(http://nexem.fr\) Suivez-nous sur : LinkedIn ; Bluesky ; Instagram](#)

Contacts presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.dewever@fehap.fr

Nexem - Claire Picou – Tél : 06 08 08 51 75 – c.picou@nexem.fr